

Ecole d'\*\*\*\*\*

M\*\*\* C\*\*\*

Classe des CM1-CM2

Chef-Lieu

\*\*\*\*\*

PROJET de CLASSE DECOUVERTE

Paris au 19<sup>ème</sup> siècle

Du 13 au 16 mai 2008



# Paris au 19<sup>ème</sup> siècle – Sommaire

Introduction .....	1
Constats et manques .....	2
Les objectifs .....	3
1. Les objectifs généraux .....	3
2. Les objectifs évaluables .....	3
Les moyens.....	6
1. Les moyens financiers.....	6
2. Les moyens matériels.....	6
3. Les moyens humains.....	7
4. Les moyens pédagogiques .....	8
5. Moyens donnés pour la réalisation des objectifs évaluables.....	9
6. Les moyens logistiques .....	11
Mise en œuvre .....	12
1. Avant le séjour.....	12
2. Après le séjour .....	13
Evaluation .....	14
Annexes.....	15



Les Instructions Officielles demandent à l'école d'être un lieu de culture et d'ouverture, notamment à travers l'histoire, les sciences et les arts. Les enfants d'\*\*\*\*\* vivent dans un milieu très rural et l'école comporte un Sou des Ecoles très actif, permettant certaines années l'organisation d'une classe transplantée. C'est pourquoi un séjour à Paris nous a semblé être une idée intéressante dans le cadre des programmes de cycle 3.



## Constats et manques

A\*\*\*\*\* est un village de moins de 400 habitants, situé dans l'Avant-pays Savoyard. Les élèves habitent en milieu rural. La ville la plus proche est Chambéry, à 30 minutes. L'école d'\*\*\*\*\* regroupe les enfants de 3 villages : \*\*\*\*\*. Il y a 59 élèves dans l'école d'\*\*\*\*\*. Les familles appartiennent majoritairement à une catégorie socioprofessionnelle de niveau C et la culture des enfants se limite bien souvent à la connaissance de leur milieu rural.

La classe des CM1-CM2 compte 15 élèves<sup>1</sup>, âgés de 10 à 12 ans. Les niveaux scolaires sont très hétérogènes. 2 élèves de CM1 ainsi qu'un élève de CM2 ont redoublé une fois, une élève de CM2 a un an d'avance.

Aucun élève n'a déjà eu l'occasion de visiter réellement Paris (deux y sont allés, mais ont simplement « traversé » la ville). La plupart des élèves n'ont jamais pris le TGV et ne sont jamais partis loin de chez eux. Les enfants connaissent très bien leur environnement proche, les activités, la faune, la flore de la campagne savoyarde. Par contre, ils n'ont pas conscience de ce qu'est la vie citadine. La seule ville qu'ils connaissent et qu'ils fréquentent (quoique très rarement) est Chambéry (58 000 habitants), située dans un cadre encore très rural. Ils n'ont l'habitude de prendre ni le métro, ni le TGV, ni de vivre dans le bruit de la circulation, dans un espace densément peuplé.

Les IO de 2007 précisent qu'au cours du cycle 3, les élèves doivent acquérir « une culture humaniste développant le sens de l'observation, la curiosité et l'esprit critique. Par des lectures variées et la fréquentation des œuvres, ils découvrent des productions artistiques et patrimoniales qui les ouvrent à une vie culturelle personnelle. » Il semble difficile, dans le contexte socioculturel et géographique de l'école, d'atteindre cet objectif dans le seul cadre de la classe.

C'est pourquoi, parmi les trois objectifs prioritaires du projet 2007 – 2011 de l'école d'Avressieux, apparaît l'axe suivant : **valider l'acquisition du pilier « culture humaniste » du socle commun pour 100% des élèves.**

L'une des stratégies pour atteindre cet objectif est d'accroître le nombre de sorties scolaires pour s'ouvrir au monde culturel et scientifique. Ainsi, l'organisation d'une classe transplantée entre pleinement dans le cadre du projet d'école.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexe « Liste des élèves »

## Les objectifs

### 1. Les objectifs généraux

Le séjour sera l'occasion de travailler deux points essentiels.

**✈ Développer l'autonomie de l'enfant par rapport à sa famille et à ses repères habituels.**

Dans un environnement déstabilisant pour l'enfant, celui-ci devra arriver progressivement à se détacher de ses repères.

**✈ Apprendre à vivre en collectivité, en respectant des règles de sécurité et d'hygiène.**

Cet objectif travaillé en classe depuis le début de l'année, trouvera ici un champ d'application tout à fait intéressant, la vie commune et les déplacements dans une grande métropole offrant de nouvelles situations de mise en pratique. Les règles de vie et de sécurité prendront tout leur sens dans un lieu inconnu où la solidarité et les responsabilités au sein du groupe auront toute leur importance.

### 2. Les objectifs évaluables

**✈ Maîtrise de la langue, capacités transversales à toutes les disciplines**

#### Dire

- rappeler de manière claire et intelligible les expériences et les discours passés,
- participer à l'examen collectif d'un document en justifiant son point de vue.

#### Lire

- mettre en relation les textes lus avec les images, les tableaux, les graphiques ou les autres types de documents qui les complètent.

#### Ecrire

- rédiger, en se faisant clairement comprendre et en adaptant le niveau de langue à un destinataire précis,
- mettre en pages et organiser un document écrit dans la perspective d'un projet d'écriture en respectant les conventions (affiche, journal d'école, fiche technique, opuscule documentaire, page web...) et en insérant éventuellement les images, tableaux ou graphiques nécessaires,
- rédiger une courte synthèse à partir des informations notées pendant la visite.

## Histoire : une Europe en pleine expansion industrielle et urbaine

*En quoi la société française a-t-elle changé ? L'industrialisation et l'urbanisation transforment les économies et les sociétés de l'Europe occidentale. Face à la bourgeoisie, apparaît un monde ouvrier aux conditions de travail inhumaines. De grands mouvements de populations affectent désormais l'Europe.*



Pouvoir utiliser de façon exacte et appropriée le vocabulaire spécifique à l'histoire du 19<sup>ème</sup> siècle : bourgeois, industrialisation, exode rural, ouvriers, syndicats, grève, socialisme, impressionnisme, métropolitain, électricité.

Caractériser le 19<sup>ème</sup> siècle par :

- 2 productions techniques : chemins de fer et gares, tour Eiffel, les boulevards haussmanniens, l'Opéra Garnier...
- 2 productions artistiques : peintres impressionnistes et une de leurs œuvres vues au musée d'Orsay (en lien avec l'art visuel),
- 2 formes de pouvoir : l'Empire, la République,
- 2 groupes sociaux : les ouvriers et les bourgeois,
- 2 personnages significatifs : Napoléon Ier, Napoléon III, Jules Ferry.

## Géographie

- décrire et caractériser un paysage urbain en utilisant de façon exacte et appropriée le vocabulaire spécifique à la géographie,
- situer Paris sur la carte de France.

## Sciences

Les objets techniques conçus et réalisés par les hommes constituent autant de réponses aux différentes « situations problème » rencontrées pour satisfaire les besoins de la société. Le questionnement par lequel ils sont abordés et l'investigation à laquelle il conduit peuvent être relatifs :

- aux principes sur lesquels se fondent les solutions techniques mises en oeuvre pour répondre à un besoin ;
  - aux méthodes de conception et de réalisation ;
  - à la mise en perspective historique de l'évolution des sciences et des techniques.
- 

- savoir que l'activité humaine peut avoir des conséquences sur les milieux,
- pratiquer une démarche d'investigation, savoir observer, questionner, formuler une explication possible (hypothèse), manipuler et expérimenter,
- produire une image numérique,
- regrouper dans un même document du texte et des images.

## **Education civique**

- Retenir les règles de sécurité essentielles concernant le piéton dans la rue et dans les transports en commun,
- Etre capable d'appeler les secours.

## **Mathématiques**

- Se situer dans Paris et situer les lieux de visite par rapport à l'auberge de jeunesse,
- Représenter un déplacement simple sur le plan de Paris et le plan du métro.

### 1. Les moyens financiers

#### Le budget

Le coût de revient du séjour est de 328€ par enfant (sous réserve du contrat de vente SNCF).<sup>2</sup> Il faut ajouter à cela la prise en charge du coût du transport pour l'enseignante et du séjour des deux accompagnatrices. Ainsi, le coût total du séjour est de 5 500€.

#### Le financement

Le projet est principalement financé par les trois communes et le Sou des Ecoles. Le Sou (et les communes par son intermédiaire) prend donc en charge 3 795€. La classe a également fabriqué des objets vendus à la fête de l'école le 15 décembre 2007 : la vente a rapporté 180 €.

Chaque famille devra verser 95€. Il est bien évident qu'aucun enfant ne saurait être écarté de ce séjour pour des raisons financières : en cas de problème de cet ordre, le Sou des Ecoles demandera des aides aux PEP (Pupilles de l'Enseignement). Il sera demandé à chaque accompagnatrice de participer à hauteur de 50€ chacune (repas et hébergement).

### 2. Les moyens matériels

#### Les transports

Le groupe se donne rendez-vous le mardi 13 mai à 5h45 devant l'école d'\*\*\*\*\*. Un autocar Faure nous amène à la gare TGV de l'aéroport St Exupéry. Le TGV part à 7h13 pour arriver à Paris- Gare de Lyon à 9h07.

Au retour, le vendredi 16 mai, le train part de Paris – Gare de Lyon à 17h46 pour arriver à 19h39 à St Exupéry. Un autocar Faure nous ramène à \*\*\*\*\*. Nous donnons rendez-vous aux familles devant l'école à 20h30.

Pour les déplacements dans Paris, le groupe utilisera les transports en commun parisiens (métro, RER, tramway).

#### Le matériel pédagogique

Chaque enfant disposera de :

---

<sup>2</sup> Cf. annexe « Budget »

- un cahier d'essais servant de « carnet de route » : il notera le programme prévu et l'annotera tous les jours en fonction des visites (comptes-rendus, notes personnelles),
- une trousse qu'il gardera dans son petit sac à dos.

L'enseignante aura :

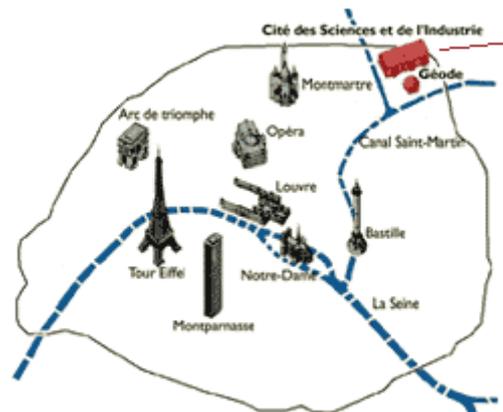
- des stylos, crayons et cahiers d'essais supplémentaires en cas de perte.

Nous disposerons également d'un appareil-photo numérique et des ressources pédagogiques mises à disposition par les prestataires (ODCVL, musées).

### **Les infrastructures**

Un contrat a été passé avec l'ODCVL (Epinal)<sup>3</sup>. Le groupe sera hébergé à l'auberge de jeunesse de la Cité des sciences à la Villette<sup>4</sup> (24, rue des Sept Arpents - 1, rue J.B. Clément - 93310 - Le Pré Saint Gervais – 01 48 43 24 11). Le centre dispose de 194 lits répartis en chambres de 4, 6 et 8 lits. Les sanitaires sont sur le palier.

L'accès au centre se fait par la ligne 7 du métro (station Porte de la Villette).



### **3. Les moyens humains**

 **L'enseignante**, chargée de la coordination des différents intervenants, de l'aspect pédagogique du séjour, de l'encadrement, de la gestion de la vie quotidienne.

 **Un animateur ODCVL<sup>5</sup>**, chargé de la vie quotidienne et de l'organisation de la journée (éventuellement de l'animation de quelques visites).

 **Deux accompagnatrices** (mère d'élève et enseignante retraitée), chargées de l'encadrement et de la gestion de la vie quotidienne.

 **Les prestataires d'activités** lors des visites guidées ou ateliers (ce sera le cas au musée d'Orsay, à l'Opéra Garnier et au Musée des Arts et Métiers).

<sup>3</sup> Cf. annexes « Contrat ODCVL » et « Brochure ODCVL »

<sup>4</sup> Cf. annexe « Agrément du centre d'accueil »

<sup>5</sup> Cf. annexe « Diplômes de l'animateur ODCVL »

#### 4. Les moyens pédagogiques

##### **Planning du séjour**

Le planning d'activités a été réalisé en coopération avec l'ODCVL.

	<b>Mardi 13</b>	<b>Mercredi 14</b>	<b>Jeudi 15</b>	<b>Vendredi 16</b>
<b>Matin</b>	Trajet *****-Paris Installation au centre d'hébergement	Les galeries Lafayette et le boulevard Haussmann	Les Champs-Élysées Montée sur le toit de l'Arc de Triomphe	Musée des Arts et Métiers Atelier sur l'expansion industrielle
<b>Repas</b>	Pique-nique au centre (fourni par chaque enfant)	Repas en ville	Repas en ville	Repas en ville
<b>Après- midi</b>	Jeu de piste dans l'île de la Cité Balade du quartier des Invalides à la Tour Eiffel	Visite guidée de l'Opéra Garnier	Visite guidée du musée d'Orsay	Jeu de piste à la Butte Montmartre  Départ en train
<b>Repas</b>	Repas en ville	Au centre	Au centre	Pique-nique
<b>Soirée</b>	Tour Eiffel Montée au 1 <sup>er</sup> étage	Repos	Repos Bilan du séjour	Trajet Paris-*****

##### **Journée-type**

La journée-type suivra le déroulement suivant, en fonction des visites. Les adultes veilleront à adapter le rythme des activités à celui des enfants.

7h-8h30 Réveil échelonné et petit-déjeuner
8h45 Départ pour les visites
12h30 Repas sur site
13h30 Visites
18h Retour au centre d'hébergement - Douches
19h Repas
20h Veillée
21h Coucher

##### **La vie quotidienne**

Ce sont des temps forts de la vie en collectivité. Les adultes veilleront aux points suivants :

- l'enfant doit respecter les règles d'hygiène (toilettes, douches, vêtements...),
- l'enfant doit se nourrir correctement (bien manger lors des repas, boire au long de la journée, éviter le grignotage),

- l'enfant doit respecter les autres groupes présents dans l'auberge.

Il sera prévu des temps d'échange avec les enfants, en groupe-classe ou par petits groupes. Cela permettra de rappeler les règles de vie en commun, résoudre les petits problèmes, faire un bilan de la journée et donner le programme du lendemain. Des temps d'échanges entre l'enseignante, le responsable ODCVL et les accompagnatrices auront lieu tous les soirs, afin de résoudre d'éventuels problèmes et d'aménager le programme si besoin.

## **5. Moyens donnés pour la réalisation des objectifs évaluables**

### **La visite des sites**

Chaque visite permettra de travailler l'un des objectifs.

- Jeu de piste dans l'île de la Cité

Cette visite introduira le séjour dans la capitale. Nous visiterons rapidement Notre-Dame de Paris, afin de pouvoir la comparer plus tard au Sacré-Cœur.

- Balade du quartier des Invalides à la Tour Eiffel - montée au 1<sup>er</sup> étage

Cette balade permettra de situer les Invalides et sera l'occasion de rappeler l'histoire de Napoléon I<sup>er</sup>. Elle permettra de descendre le Champ de Mars pour aller jusqu'à la Tour Eiffel. Nous monterons au 1<sup>er</sup> étage et nous pourrons étudier en quoi cette construction est symbolique de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et comment elle a été réalisée. Pour assurer la sécurité, chaque adulte sera responsable d'un petit groupe d'élèves lors de la visite.

- Les galeries Lafayette et le boulevard Haussmann

Le groupe remontera le boulevard Haussmann et verra comment et dans quel contexte le baron Haussmann a réorganisé l'espace parisien. Puis la classe ira voir la grande coupole située dans l'immeuble des actuelles Galeries Lafayette.

- Les Champs-Élysées

Le groupe pourra relier l'aménagement de la place de la Concorde et de l'avenue des Champs-Élysées à celui du boulevard Haussmann. Nous pourrons aborder aussi les paysages de centre-ville, avec l'accumulation des commerces, notamment les boutiques de luxe.

- Montée sur le toit de l'Arc de Triomphe

Lors de cette visite, nous pourrons parler des guerres et victoires de Napoléon. Mais ce sera surtout un moyen de visualiser plus concrètement les boulevards haussmanniens et la structure de la place de l'étoile. Les élèves devront faire un schéma de la place de l'Etoile et situer les Champs-Élysées et le quartier de la Défense. A ce moment, nous pourrons revenir sur la structure des paysages urbains et sur la place et le rôle des quartiers d'affaires.

- Visite guidée de l'Opéra Garnier

Lors de cette visite, nous parlerons de l'importance des arts et de la culture au 19<sup>ème</sup> siècle et des différences de mode de vie entre les groupes sociaux. Ce sera aussi l'occasion pour les enfants de comprendre ce qu'est un opéra.

- Musée des Arts et Métiers - atelier sur l'expansion industrielle et urbaine au 19<sup>ème</sup> siècle

Cet atelier est organisé par le musée. Voici ce qui est proposé :

*Un atelier dure 2 h 30. La classe est partagée en deux groupes. Un groupe commence par la manipulation en atelier et l'autre suit une visite guidée du musée. Au bout d'une heure, les deux groupes permutent leur activité.*

*Dans le domaine Matériaux du Musée, les élèves découvrent les avancées techniques relatives au textile qui ont contribué à la naissance de la révolution industrielle. Les élèves se familiarisent aux techniques de filature (filage de la laine au fuseau) et de tissage (tissage d'un échantillon de toile). Ils pourront ainsi mieux apprécier la nécessité de la mécanisation et de l'automatisation pour passer d'une production artisanale à une production industrielle.*

- Jeu de piste à la Butte Montmartre

Pendant cette visite, nous parlerons de la vie des artistes et de la classe populaire parisienne au 19<sup>ème</sup> siècle. Les élèves pourront aussi étudier l'architecture du Sacré Cœur et la comparer aux constructions romanes et gothiques vues en classe. Nous pourrons également identifier d'autres aspects de la géographie urbaine, à savoir la composition d'un quartier préservant son identité culturelle. A travers ce quartier, les enfants pourront percevoir qu'un paysage évolue à travers l'histoire.

- Visite guidée du musée d'Orsay - Regards sur l'enfance

Ce thème a été choisi pour permettre aux élèves de comprendre quelle était la place de l'enfant et comment elle a évolué au 19<sup>ème</sup> siècle, de « l'adulte en miniature » aux lois scolaires. Les œuvres montrent également les différences de mode de vie entre un enfant de famille bourgeoise et un enfant ouvrier. Les élèves verront enfin comment un même thème est traité de manière différente selon les auteurs et les grands courants artistiques.

 **Les déplacements dans Paris**

Ils seront l'occasion de réaliser les objectifs concernant l'éducation civique et les mathématiques.

## **6. Les moyens logistiques**

### **La sécurité**

L'enseignante et les deux accompagnatrices sont chacune responsables d'un groupe de 5 élèves dans les transports. Chaque adulte a la liste de son groupe.

L'enseignante a la liste complète, ainsi que les fiches d'urgence. Le groupe-classe ne sera jamais divisé durant tout le séjour.

Chaque enfant porte sur lui une carte récapitulant ses nom, prénom, école et numéro de téléphone portable de l'enseignante, du centre d'hébergement et de l'école.

En outre, la nuit, les chambres d'adultes sont identifiées et réparties selon la configuration du bâtiment. Au centre, chaque adulte sera responsable d'une chambre.

L'accompagnateur BAFA est titulaire de l'AFPS. Il est donc chargé de l'assistance sanitaire. Un seul élève a un PAI, qui permet d'intervenir en cas de piqûre de guêpe. Le nécessaire sera en permanence emporté par l'adulte de son groupe.

### **La correspondance**

- avec l'école : l'enseignante appellera le directeur de l'école dès l'arrivée à Paris puis chaque soir du séjour. Elle donnera alors les informations essentielles liées à la santé des enfants et au déroulement des activités de la journée. Elle appellera enfin avant le départ de Paris.
- avec les parents : les enfants devront tous écrire une carte postale à leur famille le 2<sup>ème</sup> jour. Les appels téléphoniques seront limités à un appel le 2<sup>ème</sup> jour, si besoin. Les parents ne pourront joindre directement les enfants. En cas d'urgence, le message devra passer par le directeur d'école. Le groupe dictera également un court compte-rendu de la journée à l'enseignante qui enverra celui-ci par messagerie électronique à l'adresse de l'école. Le directeur pourra ainsi afficher le courrier devant l'école afin de renseigner les familles sur le déroulement du séjour. Les familles qui le désirent pourront donner leur adresse électronique afin que nous puissions leur transmettre directement les messages.

### **L'organisation du départ et du retour**

Le groupe a rendez-vous devant l'école d'Avressieux le 13 mai 2008 à 5h45. Au retour, les parents ont rendez-vous le 16 mai 2008 à 20h30 devant l'école.

### 1. Avant le séjour

Le projet ne se résume pas au seul séjour. Ce dernier viendra plutôt en aboutissement d'un vaste travail mené en classe sur le thème du 19<sup>ème</sup> siècle. Il nous faudra aussi préparer la vie en collectivité, avec les parents et les enfants.

#### **Apprentissages préalables et compétences à acquérir en classe**

- Histoire : travail sur le 19<sup>ème</sup> siècle (l'Empire de Napoléon, l'instabilité politique et la 3<sup>ème</sup> république, les progrès techniques, l'ère industrielle, le travail des enfants et les lois scolaires, la Belle Epoque),
- Arts visuels : analyse de reproductions d'œuvres impressionnistes, essais de certaines techniques (pointillisme, par touche...),
- Géographie : les paysages urbains, Paris et la région parisienne, les axes de transport et de communication en France,
- Mathématiques : lecture de cartes et plans, marquage d'un itinéraire,
- TIC : se servir d'un appareil photo numérique.

#### **Préparation à la vie en collectivité**

- écrire des « règles de vie » nécessaires au bon déroulement du séjour,
- sensibiliser les élèves à la conduite à tenir en groupe (train, transports en commun, marche à pied, circulation dans les locaux, restaurants...),
- gérer la préparation matérielle en étroite collaboration avec les élèves (affaires personnelles, affaires de la classe à emporter...),
- présenter aux élèves l'emploi du temps journalier et le programme du séjour,
- établir la composition des chambres,
- sensibiliser les élèves aux règles d'hygiène,
- aborder la gestion de l'argent de poche (maximum de 20€).

#### **Réunion d'information avec les familles**

Une première réunion a eu lieu afin d'informer les parents sur les objectifs de la classe transplantée, le financement et le montant de leur participation et le programme potentiel des 4 jours. Toutes les familles ont déjà signé un accord de principe sur la participation de leur enfant à cette classe de découverte. Les familles sont tenues informées par le biais du cahier de liaison de l'avancée du projet.

Une seconde réunion aura lieu au mois d'avril. La réunion permettra de préparer au mieux le séjour et de rassurer les parents. Elle traitera des domaines suivants :

- la vie quotidienne au centre
  - le voyage,
  - le trousseau à prévoir et à marquer préalablement,
  - le mode d'hébergement,
  - le rythme de vie,
  - les repas,
  - la correspondance enfant-famille,
  - la gestion de l'argent de poche ;
- les activités sur place
  - le transport et la sécurité,
  - les visites et activités pédagogiques,
  - les activités au centre ;
- la préparation du séjour en classe, avec les enfants.

## **2. Après le séjour**

Le séjour sera l'objet d'une exposition photo à l'école. Les élèves auront donc à mettre en œuvre les capacités suivantes.

### **Maîtrise de la langue**

- écrire un récit de vie : en s'appuyant sur son carnet de bord, chaque élève écrira un petit texte dans lequel il exprimera son sentiment suite au séjour,
- écrire un compte-rendu du séjour afin de réaliser une exposition pour les autres élèves de l'école et les parents,
- écrire des invitations : pour prévenir les parents et les financeurs de notre exposition de fin d'année.

### **Sciences et B2I**

- utiliser un logiciel de traitement de textes pour saisir les comptes-rendus,
- utiliser un logiciel de retouche d'images pour recadrer quelques images prises avec les appareils numériques lors du séjour.

## Evaluation

Une évaluation globale du séjour sera menée par le biais d'un questionnaire auprès des élèves sur les thèmes suivants : conditions d'hébergement, organisation dans les transports, repas, rythme des journées, activités.

Une évaluation faite par l'enseignante traitera des termes du contrat logistique et matériel conclu avec l'ODCVL : respect du programme et des horaires, gestion des animations et de la vie quotidienne par l'animateur ODCVL.

L'enseignante se chargera également de recueillir les avis des deux accompagnatrices sur les points suivants : information avant le séjour, organisation pendant le séjour, relations avec les enfants, relations entre adultes, déroulement des activités, hébergement, repas et transports.

Un bilan des compétences spécifiques développées pendant le stage aura lieu au retour en classe : des évaluations papier permettront de savoir quelles capacités et connaissances les élèves seront capables de restituer hors contexte.

Un sociogramme du groupe avant le séjour, pendant le séjour, après le séjour sera réalisé par l'enseignante afin de visualiser les changements au niveau de la vie du groupe.

La réalisation d'une exposition photo permettra enfin de finaliser le projet et d'avoir des retours de la part des familles.

## Annexes

1. Liste des élèves
2. Budget de la classe transplantée
3. Contrat ODCVL : convention d'accueil
4. Assurance des activités organisées par l'ODCVL (contrat MAIF)
5. Brochure ODCVL
6. Agrément du centre d'accueil
7. Diplômes de l'animateur ODCVL
8. Devis Autocars Faure
9. Devis et contrat de réservation SNCF
10. Fiche d'information sur le transport
11. Autorisation de sortie avec nuitée



**BUDGET CLASSE DECOUVERTE PARIS DU mardi 13 au vendredi 16 mai 2008**

	Séjour OCDVL	Transport ***** - Chambéry	Transport Chambéry-Paris	Total
<b>Total</b>	3 760,00 €	495,00 €	1 245,00 €	<b>5 500,00 €</b>
<b>Par personne (15+2)</b>	221,18 €	29,12 €	73,24 €	323,53 €

<b>Séjour/élève</b>	235,00 €	33,00 €	60,00 €	328,00 €
<b>Séjour/accompagnateur</b>	117,50 €	- €	115,00 €	232,50 €
<b>Séjour enseignant</b>	- €	- €	115,00 €	115,00 €

**FINANCEMENT**

<b>Sou des écoles / Mairies</b>	3 975,00 €
<b>Vente de Noël par les élèves</b> <b>(180€ reversés au Sou)</b>	
<b>Accompagnateurs (2)</b>	100,00 €
<b>Parents (95€ par enfant)</b>	1 425,00 €
<b>Total</b>	<b>5 500,00 €</b>

**Remarques**

1. Le séjour OCDVL est tout compris, aucune autre dépense n'est à prévoir.
2. Le prix du transport TGV Chambéry-Paris est une estimation moyenne. L'organisme nous dira le coût exact lors de la réservation.

La fourchette de prix est la suivante :

Enfant	46,80 €	78,20 €
Adulte	93,60 €	156,20 €

INFORMATION SUR LES TARIFS GROUPES

A DESTINATION DE PARIS

N° de Client : 223 518 N° d'affaire : 1-Z2CKI / 1-Z2CKO

Voyage ALLER					
Départ		Arrivée		Classe	Prestation
De	le	A	le		
AEROPORT ST EXUPERY	13/05/2008 07H13	PARIS	13/05/2008 09H07	2nde	Places assises
Voyage RETOUR					
Départ		Arrivée		Classe	Prestation
De	le	A	le		
PARIS	16/05/2008 17H46	AEROPORT ST EXUPERY	16/05/2008 19H39	2nde	Places assises

**ESTIMATION DU MONTANT TOTAL (TTC) PAR PERSONNE**

**Attention :** Aucune option n'a été prise à ce jour. La SNCF ne peut donc pas s'engager sur les places (prestations et trains) qui seraient encore disponibles à ces tarifs lors de la confirmation de votre voyage.

Prix : **par voyageur au 11/12/2007** sur une base de 18 voyageur(s) à l'aller et 18 voyageur(s) au retour :

	Estimation Basse	Estimation Haute
Adulte :	<b>93,60 €</b>	<b>156,20 €</b>
Enfant <sup>6</sup> :	<b>46,80 €</b>	<b>78,20 €</b>

Pour confirmer votre voyage et bénéficier des meilleurs tarifs, je vous invite à nous contacter dès que possible :

- ✓ Par téléphone au 0810 879 479<sup>(1)</sup> ;
- ✓ Par fax au 0810 875 475 ;
- ✓ Par mail à [acvgroupes@sncf.fr](mailto:acvgroupes@sncf.fr).

<sup>6</sup>Enfant moins de 12 ans le jour du voyage

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE BILLETS DE GROUPES TRAFIC INTERIEUR\*

Les présentes conditions générales de vente régissent les contrats conclus entre la SNCF et sa clientèle.

### Art. 1 - MODALITES et TARIFS GROUPES :

Le groupe doit au minimum être constitué de 10 personnes voyageant ensemble. Les différentes réductions de ce tarif sont appliquées dans la limite des places affectées à ces réductions.

Toute modification du transport et notamment de modification d'une date de voyage, d'un parcours, d'un train, pour un ou plusieurs voyageurs fera l'objet d'une nouvelle négociation tarifaire.

#### - REDUCTION

30% ou 15% de réduction sont accordés aux groupes sous réserve de disponibilité de places. A défaut, le tarif normal s'applique (aucune réduction).

Les groupes composés de Jeunes de moins de 26 ans et d'accompagnateurs (1 pour 10 ou par fraction de 10) effectuant ensemble un trajet aller et retour bénéficient de 50%, 30% ou 15 % de réduction, sous réserve de disponibilités de places. A défaut le tarif normal s'applique (aucune réduction).

Les enfants de moins de 12 ans paient la moitié du prix perçu pour un adulte.

### Art. 2 – MODALITES DE RESERVATION :

Tout groupe d'au moins 10 personnes qui entend bénéficier du tarif à prix réduit des voyageurs en groupes est tenu de réserver des places assises ou couchées pour chacune des personnes composant le groupe.

Le représentant du groupe (le client) adresse une demande de réservation à son interlocuteur commercial en précisant ses coordonnées et les informations suivantes :

- le nombre et la répartition des effectifs par tranche d'âge
- date(s) et horaire(s) du voyage souhaité
- prestation(s) envisagé(s)
- une ou plusieurs solutions de remplacement au cas où la demande initiale ne pourrait être satisfaite.

La SNCF traite le dossier et effectue les réservations. L'interlocuteur commercial adresse au client un contrat de vente « groupes » indiquant les conditions de voyage avec prix et places garantis pour le groupe. Ce contrat indique le montant de la somme à verser pour confirmation.

### Art. 3 – MODALITE DE CONFIRMATION

Afin de confirmer sa demande et l'acceptation de ces réservations au(x) tarif(s) indiqué(s), au(x) date(s) et train(s) désigné(s), le client est tenu d'adresser le contrat dûment signé accompagné :

- d'un versement préalable dans les 8 jours calendaires à compter de la réception du contrat pour les voyages dont la date de voyage est supérieure à 45 jours.
- de la totalité du montant du voyage dans les délais fixés par la SNCF à compter de la réception du contrat de vente pour les voyages dont la date du voyage est située à moins de 45 jours de la date de commande.

L'absence de paiement à la date prévue entraînera de plein droit l'annulation des places et la résiliation immédiate du contrat.

Le règlement du versement préalable accompagné du contrat entraîne l'acceptation sans réserve par le client des termes du contrat de transport. Aucune modification, rature ou surcharge ne doivent être apportées sur le contrat par le client ; celui-ci deviendrait alors caduque et serait annulé de plein droit.

Le montant du versement préalable s'élève par personne et par trajet à :

- 12 € par place assise - 18 € par couchette -54 € par voiture-lit

Ce montant est réduit de moitié pour les groupes constitués de jeunes de moins de 26 ans et leurs accompagnateurs.

### Art. 4 – PAIEMENT DES TITRES DE TRANSPORT

Le client est tenu de communiquer à la SNCF les effectifs définitifs et la répartition exacte du nombre d'adultes et d'enfants de moins de 12 ans, 35 jours avant la date de départ du voyage pour les demandes effectuées 45 jours avant le départ et lors de la commande dans les autres cas.

En cas de modifications par rapport au contrat initial, la SNCF communique au client le montant du voyage intégrant les éventuelles pénalités (voir § 5)

Le paiement total du voyage, déduction faite du montant du versement préalable, doit intervenir au plus tard :

- 30 jours avant la date de départ si les réservations ont été accordées au moins 45 jours à l'avance,

- dans les délais fixés sur le contrat de vente dans les autres cas.

Passé ces délais, la SNCF se réserve le droit d'annuler les réservations correspondantes et d'appliquer les règles d'annulation indiquées à l'article 6.

Les billets seront expédiés au client par courrier au plus tard 7 jours avant la date de départ du voyage.

### Art. 5 - MODIFICATION DES RESERVATIONS

#### Réduction du nombre de voyageurs avant la date prévue pour le retrait des billets

Si le nombre de défections (différence entre le total des places attribuées et le total des places retirées) dépasse 10 %, le montant du versement préalable correspondant au nombre total de défections reste acquis à la SNCF à titre de dédit.

#### Augmentation du nombre de réservations avant la date prévue pour le retrait des billets

L'augmentation du nombre de réservation est possible, sous réserve de places disponibles au tarif à prix réduit. A défaut, un tarif supérieur est appliqué en fonction des places disponibles. Les réservations supplémentaires font l'objet d'un avenant au contrat initial avec demande éventuelle d'un nouveau versement préalable. Les nouvelles places attribuées seront placées dans la même voiture que les places initialement réservées sous réserve de disponibilité.

### Art. 6 - ANNULATION DES RESERVATIONS

La SNCF se réserve le droit d'annuler le voyage, lorsqu'elle est en présence de circonstances susceptibles de rendre impossible l'accomplissement de la prestation prévue. Dans ce cas, elle restitue au client le montant des sommes déjà versées et le cas échéant les sommes versées pour les prestations annexes (bagages, restauration,...)

En cas d'annulation par le client, ou du fait du non retrait des titres de transport avant la date prévue pour le retrait de ceux-ci (cf. article 4), la SNCF retient à titre de dédommagement l'intégralité du versement préalable.

### Art. 7 - APRES-VENTE (après paiement des billets)

La demande de remboursement, accompagnée des titres de transport, devra être présentée dès que possible uniquement au point de vente ayant émis les billets.

Le taux de retenue varie en fonction de la date de réception de la demande de remboursement.

Pour une annulation effectuée :

- jusqu'à J - 8 : la retenue s'élève à 10 % du montant des places annulées,
- à partir de J - 7 : 100 % de retenue.

Les délais mentionnés s'entendent en jours calendaires et pendant les périodes d'ouverture des points de vente émetteurs.

\* Conditions applicables pour les voyages à compter du 10/06/ 2007 à l'exception des billets Promenade d'Enfants, des trains Eurostar, Thalys, Lyria, Elypsos, Artésia, de toute autre offre internationale, des ventes à forfaits et de toute autre prestation sujette à conditions spécifiques.